

CARTES GEOGRAPHIQUES DE GENEVE

Remarques concernant l'ÉCHELLE DES CARTES :

1. Il convient de signaler que les cartes présentées par la MÉMOIRE DE VEYRIER dans le cadre de l'exposition « *De 1722 à nos jours – Il était une fois des cartes..* » à La Mansarde, en septembre 2014, peuvent être lues selon des échelles variables, telles qu'elles étaient en usage à l'époque dans la **France ancienne** et le **Royaume de Sardaigne**.
2. C'est pourquoi aussi les échelles mentionnées sur ces cartes de Genève ne sont pas exprimées selon une base métrique, puisque ce système ne s'est imposé qu'au lendemain de la publication de la **Carte DUFOUR**, du nom de son concepteur, Guillaume-Henri Dufour, ingénieur, topographe et général suisse, qui a réalisé son projet entre 1845 et 1864. En fait, ce n'est qu'en 1877 que les poids et mesures en Suisse seront définitivement unifiés, lors de l'adoption du **système métrique** dans l'ensemble du pays.
3. Pour l'anecdote, nous indiquons ci-après les mesures d'origine – ainsi que leur **équivalence métrique** – utilisées pour les cartes exposées ici (voir les légendes figurant généralement en bas à gauche du document) :
 - Le Pied (ou Pied de Roy), qui équivaut à 12 pouces de 2,7 cm.,
soit 0,325 mètre
 - La toise commune, qui équivaut à 6 pieds, soit 1,949 mètre
 - La toise de Genève, qui équivaut à 8 pieds, soit 2,59 mètres
 - La lieue de 25 au degré, ou lieue commune de France, qui équivaut à 2280 toises de 6 pieds, soit 4444 mètres
 - La grande lieue de France, de 3000 toises de 6 pieds, soit 5847 mètres
 - Le trabuc de Piémont, composé de 6 pieds liprands de 0,514 m, soit 3,0826 mètres
 - Le Mille de Piémont, qui équivaut à 800 trabucs, soit 2469 mètres

